Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 67 (1928)

Heft: 11

Artikel: Nos vieilles cloches : Eclepens

Autor: R.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221715

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOS VIELLES CLOCHES ECLEPENS



ITUEE au centre du village, l'église d'Eclépens, véritable type du sanc-tuaire rural, mérite d'être connue. Pas-

sablement défigurée par des réparations aussi utilitaires que maladroites, elle a cependant conservé certains détails intéressants au point de vue archéologique. C'est tout d'abord le chœur voûté, presque entièrement séparé et d'une façon assez malheureuse, de la nef dont les dimensions sont proportionnées au reste de l'édifice. De décoration, aucune, celle qui a pu exister jadis est recouverte par un épais badigeon blanc, d'une monotonie désespérante.

Par contre une certaine harmonie existe entre les différentes baies qui donnent lumière et accès, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres édifices du même genre. En effet, la porte d'entrée ainsi que la fenêtre du chœur, l'une et l'autre en tiers point, (cette dernière, veuve de son meneau central), datent probablement de la fin du XVe siècle ; tandis que celles qui éclairent a nef, ont vraisemblablement été ouvertes ou remaniées dans le courant du XVIIe (peut-être vers 1640).

Dans le chœur, à gauche de la fenêtre, trouve une sorte de niche ou armoire dans laquelle, avant la Réforme, on conservait l'hostie consacrée ou Saint Sacrement. Elle fut sans doute établie en 1460, ou peu après cette date, ensuite d'une ordonnance épiscopale obligatoire pour toutes les églises du diocèse de Lausanne.

Dans cette même partie du temple, on remarque encore une pierre tombale, consacrée à la mémoire de Noble Albert de Gingins, Seigneur

d'Éclépens, mort en 1664.

Le clocher semble avoir été entièrement reconstruit en 1736 et l'église elle-même subit d'importantes réparations l'année suivante. Sans entrer dans le détail des travaux, disons que Maître Elie Neyret, charpentier, demeurant à Bavois, refit la ramure du clocher pour le prix de 200 florins, 2 sacs de blé, 5 florins de pour-boire ; le souper et la couche étaient à la charge de la commune.

Il refit également la toiture de la nef et du chœur, répara le plafond et les escaliers de la tour pour le prix de 225 florins, plus 3 sacs et

quarterons de blé, etc.

Le clocher renferme deux cloches, dont la petite, sortie des ateliers Golaz, de Morges en 1827, ne porte, outre la date et le nom du fondeur, que cette seule inscription:

J'appartiens à la commune d'Eclépens.

La plus grosse, d'un son très agréable, porte, en capitales romaines, l'inscription que voici : LAVDO DEVM VERVM. VOX MEA SIT TERROR DEMONIORVM CONGREGAT POPVLVM FVLGAT FVLMINAT ET MANES PLANGIT.

On peut la traduire comme suit :

Je loue le vrai Dieu. Que ma voix soit la terreur des démons, assemble le peuple, éloigne la foudre et pleure les défunts.

La partie supérieure est décorée de flammes alternant avec des feuilles d'acanthe. Au-dessous de l'inscription se voit un large ruban, formé de feuilles et de volutes d'un effet décoratif très gracieux. Enfin à la base de la cloche, on remarque un semis de feuilles mortes.

Sur l'un des côtés se lisent la date et les noms

des fondeurs:

GVILLAVME ET ANTOINE LIVREMONT M'ONT FAICTE. — 1687.

On y voit encore un crucifix et de petites figurines en relief représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus, un saint, un martyr, etc.

Il est évident que cette cloche n'appartient dès ses origines à la commune d'Eclépens. D'ailleurs une inscription placée à la suite de la phrase la-tine transcrite plus haut l'indique expressément :

CESTE CLOCHE A ESTE FAICTE POUR LA PAROISSE DE SAINCT .

Le nom du saint étant resté en blanc, il est bien difficile de savoir à quelle église elle était primitivement destinée. Cependant, comme la fonderie des frères Livremont se trouvait à Pontarlier, il est permis de supposer que cette commande leur avait été faite par quelque paroisse catholique du voisinage. Etait-ce Saint Antoine ou Saint Point en Bourgogne? Mystère que l'on n'arrivera sans doute jamais à élucider.

Ensuite de quelles circonstances se trouve-t-

elle à Eclépens?

Une note trouvée, dans les papiers de feu M. Jules Ogis, en son vivant instituteur à la Sarraz, et provenant selon toute vraisemblance des archives de la commune d'Eclépens, permet de répondre à la question.

Le 10 décembre 1791, les communiers d'Eclépens firent avec un nommé Lépagnez de Bezençon, l'échange d'une cloche cassée pesant 344 livres et 16 onces, contre une autre, amenée à Eclépens par Alexandre Gex du dit lieu. Cette dernière, que nous croyons être la même que celle que nous venons de décrire, coûta la somme de 555 florins, 7 sols et 10 deniers, à laquelle il faut ajouter 11 florins et 3 sols pour frais divers. Cela porte la dépense totale à 566 florins 10 sols et 10 deniers, soit environ 1500 francs de notre monnaie.

Chose regrettable, cette cloche si intéressante par sa décoration, ne figure pas encore au nombres des monuments historiques.

Articles parus : Les Clées, 28 janvier 1928; Montagny s, Yverdon, 3 décembre, 1927; Montreux, 3 mars 1928; Noville, 6 juin 1927; Penthaz, 5 novembre 1927; Renens, 14 avril 1923; St Prex, 4 février 1928; Vallorhe, 24 septembre 1928; Valleyres-sous-Rances, 18 février 1928; Vallorhe, 24 septembre 1927; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926; Vuitebreuf, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

A l'Hôtel du Sauvage. — Un client, furieux, apos-

A Frocei du Sauvage. — Un client, furicux, apostrophe le garçon :

— Du moment que j'avais mis mes bottines à la porte, vous auriez dû les cirer !

— Dame ! moi, j' savais pas, j' croyais que vous les aviez mises dehors parce que l'odeur vous empêchait de dormir !

Un true énatant — Un i trouvé un true (natant part)

de dormir!

Un truc épatant. — J'ai trouvé un truc épatant
pour vous rendre la moitié des mille francs que je

Lequel?

— Prétez-moi encore mille francs... et je vous rends cinq cents tout de suite.



NOTRE LOGIS



'EST le logis qui matérialise l'idée du foyer ; c'est lui qui réunit chaque jour les divers membres de la famille pour les divers membres de la famille pour les repas, pour le travail, pour le repos. C'est là que sont nés les enfants, qu'ils grandissent sous les yeux de leurs parents, devant leurs exemples, la plus efficace des leçons. C'est à la maison qu'on se réunit pour vivre les jours de bonheur; c'est là qu'on se groupe, qu'on se rapproche les uns des autres, aux moments de lutte ou de tristesse. C'est là que les enfants, que la destinée aura éloignés, reviendront toujours retrouver l'affection fidèle, dévouée des parents, cette ten-dresse si vraie qui fait chaud au cœur.

Cette maison doit rester comme l'image du refuge, du nid paisible, de l'oasis rêvé. Mais il atteindra d'autant mieux ce but qu'on aura su le

rendre attrayant et confortable.

Ne croyez pas que ce soit l'apanage de la richesse et que, sans fortune, on ne puisse avoir un logis aimable. Ce ne sont pas les lambris dorés qui laissent les meilleures traces dans les souvenirs humains. Le logis, pour être aimé de ceux qui comprennent bien la vie, n'a pas besoin d'être luxieux, de réunir les mille raffinements de la vie moderne; il suffit qu'il y fasse bon vivre, dans la chaude atmosphère de l'amour familial, dans la paix, dans l'union.

Ce qu'il ne faut pas, c'est que la demeure soit négligée, sans lumière, sans gaîté, sans parure, dans l'absence de tout souci du bien-être maté-

riel.

La femme a le doux devoir de soigner cette demeure où tous ceux qui lui sont chers se groupent autour d'elle; elle doit le rendre aussi agréable que possible. Cela lui est plus aisé qu'on ne croit ; elle possède le talent d'embellir les chose Si elle est ordonnée, propre, ingénieuse, si elle le goût et le désir de créer un cadre agréable à vie familiale, tout se pare sous ses doigts agile

Pourquoi tant de nos ménagères agricoles no gligent-elles la parure de leur demeure? Elles n' songent pas? C'est un grand tort. Elles redortent une dépense trop élevée? C'est une erreu Beaucoup d'ordre, une propreté scrupuleuse, u peu de goût, le souci du mieux et un peu de pein suffisent presque généralement.

Là où vit une vraie femme, le toit s'égaie rit; de triste et morose qu'il, était le foyer d

vient joyeux et accueillant.

Ne me dites pas que je fais de la poésie. To cela a une importance bien plus grande qu'on semble souvent le croire; et la douceur de viv a une répercussion sur les caractères, de mên que la bonne nourriture, la bonne hygiène, bien-être général de l'habitation influent sur santé et sur le moral des membres de la famille.

Tout cela, je le répète, n'est pas une question

d'argent.

'êtes-vous jamais entré dans certaine demei re habitée par un ménage connu pour avoir de ressources assez belles? L'homme sérieux, tra vailleur, tout à son affaire, rapporte à la maisc un gain important. Le mobilier est confortable mais la maîtresse du logis ignore l'ordre, d'oùla vraie propreté; elle n'aime pas le travail et per la plus grande partie de son temps. Toujours e retard, elle ne fait jamais son ménage en temp voulu. Le désordre règne, la poussière estomp toutes choses; les repas sont mal préparés, servi sans goût, sans soin. La ménagère, toujours pressée, est irritable, de mauvaise humeur. Le mari s'impatiente, ne se plaît pas chez lui; les enfants sont mal tenus, grognons...

Tout va mal. Mais voici un autre tableau. C'est un logis tor simple et modeste, où une ménagère aimable w accueille et où, le seuil à peine franchi, vous wa sentez ravi de l'aspect reposant et confortable des choses. Il n'y a pas de tapis sur le sol, maiste dernier est propre et brillant; peu de meuble, mais en parfait état, bien essuyés, rangés avec goût. Pas de désordre, pas de bibelots vulgaire et laids qui encombrent les dessus de cheminée et de commodes; des fleurs fraîches dans un vase de clairs rideaux; partout de l'ordre, la propreté, l'harmonie des choses. La maîtresse du logis n'est pas une artiste, mais elle aime sa demeure, l'entretient avec plaisir, l'orne avec joie. Comme tout s'anime et devient agréable dans ces condi-

Et tout subit la douce influence du milieu. C'est avec joie que le mari rentre, qu'il se re trouve chez lui; il sait que sa femme l'attend joie dans les yeux et le sourire aux lèvres, qu'el a pensé à lui, veillé à tout, et que tout est dou ceur et paix au foyer familial. Les enfants s'y épanouissent...

Le logis propre et riant glorifie la femme. (Emprunté à la Revue agricole). L. Babet-Charton.

Solides sur leurs jambes.

On raconte sur un loueur de voitures, renom pour la maigreur et la vieillesse de ses haridel l'anecdote suivante. Elle est, évidemment, plus a

Larosse, c'est le nom du loueur en question, appesoin de deux chevaux pour compléter sa cavale envoya son palefrenier à un marché qui se tenai quelques milles.

Le palefrenier, convenablement stylé, fit le tout

Le parerrenter, convenavement styre, in le tour-marché et s'arrêta devant un marchand qui paraissi posséder la qualité de chevaux qu'il cherchait. L'st faire fut rapidement conclue. Deux chevaux, à raissi de 100 francs la pièce, passèrent aux mains du pale

frenier. Il est d'usage, en pareil cas, de la part du marchaed.

offrir le déjeuner à l'acheteur, et si celui-ci est usubalterne, de lui en verser l'équivalent.

— Je voulais vous donner 5 francs, dit-il, mais le ne les ai pas. Et il ajouta: Prenez donc un cheval à la place.

la place.

Le palefrenier s'empressa d'accepter la proposition et s'approcha des chevaux rangés côte à côte.

Comme il se disposait à choisir un cheval dans le milieu de la rangée, le maquignon l'arrêta:

— Hé! l'ami, fit-il, n'en retirez pas un dans le milieu... ils vont tous tomber.